

Le Patrimoine monumental de la Belgique

Par Jacques Reybroeck (Ancien directeur de l'administration du patrimoine, Membre de la CCATM)

C'est en 1971 que fut publié le premier volume de « l'inventaire du Patrimoine monumental de la Belgique », réalisé par le Ministère de la Culture française.

Cet inventaire répondait à un souhait des Ministres responsables de la protection du patrimoine culturel immobilier dans les 21 pays qui faisaient partie du Conseil de l'Europe à cette époque. L'événement était considérable car, pour la première fois, les autorités politiques européennes manifestaient leur inquiétude devant la dégradation d'un capital culturel.

Déjà il apparaissait que le patrimoine culturel immobilier était menacé par une civilisation dominée par les besoins de production, de circulation et de consommation. Cet inventaire, forcément rapide, était destiné à attirer l'attention des décideurs politiques, des promoteurs immobiliers et, bien entendu, de tous les citoyens sur les valeurs des monuments et des ensembles architecturaux anciens tant urbains que ruraux.

Ce premier relevé fut arbitrairement limité à la description d'immeubles d'avant 1850. Il s'est avéré très rapidement nécessaire de le compléter car le patrimoine se construit tous les jours et des réalisations contemporaines méritent d'y figurer. C'est pourquoi, la Région wallonne, compétente depuis la régionalisation, a actualisé l'inventaire, village par village, en y incorporant la notion d'aménagement du territoire.

Cette nouvelle version, publiée aux éditions Mardaga, et consacrée aux communes de Chastre et de Walhain, vient de sortir de presse. J'invite tous ceux qui se sentent concernés par la protection du patrimoine chastre et l'aménagement du territoire de la commune, à prendre connaissance de cet ouvrage parfaitement documenté et abondamment illustré par des photos et des cartes.

Chastre et Walhain / Patrimoine architectural et territoires de Wallonie
Mardaga 2008 / 17 EUR / ISBN 9782870099995
Diffusion: DGO4 - Diffusion des publications, rue des Brigades d'Irlande, 1 - B-5100 NAMUR

Noirmont: zone humide

Par Diane Decamps

Le village de Noirmont est riche d'étangs et de zones humides. Ce n'est pas pour rien qu'un moulin et un petit ermitage y ont été bâties. Prendons la Rue Vieille. Elle sillonne en pente douce entre pièces d'eau et marais avant d'aboutir en contrebas de l'église. Celle-ci, plantée sur un promontoire, domine les maisons alentour.

Un ancien moulin, dit de Cortil, rue du Bief, profite des eaux de l'Orne. Plus loin, le Ry d'Ernage alimente un chapelot d'étangs et de marécages nichés dans les jardins, bordant de vieux verger.

Un chemin herbeux nous conduit vers un sentier discret, le long des prairies. Un chêne magnifique, ancêtre vénérable, déploie sa ramure impressionnante. Plus loin, un charme nouveau monte la garde devant un petit pont sur le Ry d'Ernage. C'est là, dans un fond de bocage discret que niche une ancienne bâtieuse arborant le nom d'Ermitage. Devant lui, un étang accueille généreusement les canards, bernaches et autres poules d'eau.

D'autres lieux humides s'échelonnent vers Cortil, alimentés par l'Orne qui n'hésite pas à déborder de ses rives pour s'étendre bien au-delà de son lit.



Le village de Noirmont est riche d'étangs et de zones humides. Ce n'est pas pour rien qu'un moulin et un petit ermitage y ont été bâties. Prendons la Rue Vieille. Elle sillonne en pente douce entre pièces d'eau et marais avant d'aboutir en contrebas de l'église. Celle-ci, plantée sur un promontoire, domine les maisons alentour.

Un ancien moulin, dit de Cortil, rue du Bief, profite des eaux de l'Orne. Plus loin, le Ry d'Ernage alimente un chapelot d'étangs et de marécages nichés dans les jardins, bordant de vieux verger.

Un chemin herbeux nous conduit vers un sentier discret, le long des prairies. Un chêne magnifique, ancêtre vénérable, déploie sa ramure impressionnante. Plus loin, un charme nouveau monte la garde devant un petit pont sur le Ry d'Ernage. C'est là, dans un fond de bocage discret que niche une ancienne bâtieuse arborant le nom d'Ermitage. Devant lui, un étang accueille généreusement les canards, bernaches et autres poules d'eau.

D'autres lieux humides s'échelonnent vers Cortil, alimentés par l'Orne qui n'hésite pas à déborder de ses rives pour s'étendre bien au-delà de son lit.



La feuille de Chou Vert

Avril 2009

Le journal de la locale ECOLO Chastre

Edito:

La révolution verte... une chance à ne pas manquer pour l'Europe



Par Philippe Lamberts,
n°2 sur la liste ECOLO
pour les élections
européennes

« La réponse au changement climatique attendra bien que l'Europe soit sortie de la crise économique »... « Climat, environnement, énergie : ce ne sont pas des axes de développement pour la Région wallonne ». Incroyable mais vrai : il se trouve aujourd'hui encore pour prononcer ce genre de non-sens.

Le défi climatique, l'épuisement des ressources et de la biodiversité, la faim qui touche 1 milliard d'êtres humains, des atteintes de plus en plus sournoises à notre santé ; tout cela n'a pas été mis en veilleuse par la crise économique et financière que nous vivons. Le véritable enjeu politique d'aujourd'hui est : comment faire de notre réponse à ces défis l'instrument du redéploiement de notre économie. Energie, transports, construction, agriculture, enseignement et recherche ... voici autant de domaines où la transformation verte doit être véritablement lancée pour constituer le premier réservoir d'emplois. Des emplois pour tous types de qualification ; des emplois durables ; des emplois nombreux ; des emplois qui répondent d'abord et avant tout aux besoins humains, des générations d'aujourd'hui et de demain.

Aujourd'hui déjà, un pays comme Allemagne a créé 1,4 millions d'emplois verts (dont 300 000 dans les énergies renouvelables seules) ; dans ce même pays – où règne la reine automobile – plus de personnes d'aujourd'hui et de demain.

Après le débat:
petit verre et spécialités européennes
solidaires et bio à prix doux

Suite en page 2

Quelle Europe voulons-nous ?

L'Europe est-elle si loin de Chastre ?

Introduction
par Hélène RYCKMANS
4ème candidate à la Région

**L'Europe telle que les Verts
la proposent**
par Philippe LAMBERTS
2ème candidat à l'Europe

Témoignages

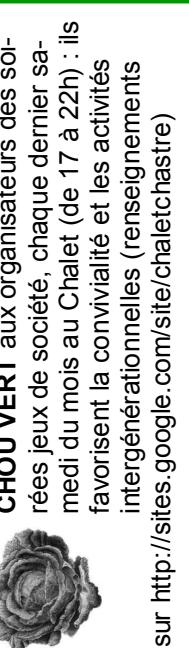
par quelques Européens
du Brabant Wallon

Echanges

avec la population de nos villages

Lundi 4 mai 2009 à 20h00
Salle du Tensoul
(à côté du Musée français)
Cortil

Entrée libre



Félicitations pour la restauration de la maison communale. Toutefois, **CHOU ROUGE** pour la date d'inauguration du 30 mai (une semaine avant les élections !) avec la fête de la musique avancée de trois semaines et confisquée à des fins politiques.



CHOU BLANC pour l'échevin de l'Environnement, organisateur d'une conférence dans le cadre de la semaine sans pesticides, où l'on n'a parlé... que de pesticides et pas de la manière de s'en passer !



Conseillers Communaux	Conseillers CPAS	CCATM:	ALE:
Hélène Ryckmans (08161.34.58)	Jacqueline Colot (010/65.92.99)	Jacques Reybroeck (071/87.89.50)	Michel Geerts (010/65.60.55)
Andrée Debauche (010/65.68.98)	Christian Langerome (010/65.16.67)	Catherine Brusselmans (08160.05.94)	Editeur responsable : Thierry Henkart
Thierry Henkart (010/65.06.14)	ECOLO.chastre@gmail.com	Rue du Centre 12, 1450 Chastre	Rue du Centre 12, 1450 Chastre

Du 20 au 26 juin 2007
CHASTROTTES 2009
Elles reviennent !
Participez-y !
Règlement et informations sur
<http://chastrotttes-2009.blogspot.com>

Trouver à stationner près des gares

Un problème à Chastre ?

Par Hélène Ryckmans

De nombreux Chastrois sont inquiets après les travaux (légitimes) des TEC pour sécuriser leur domaine près de la gare de Chastre, afin d'y entreposer des bus articulés qui ne peuvent trouver place dans le dépôt actuel. Le parking devient difficile, sinon impossible pour ceux qui veulent prendre un train après 7h du matin. A Blanmont, l'espace de stationnement disponible à la gare est lui aussi saturé.

Le schéma de structure voté fin 2008 détermine pourtant les quartiers à densifier en fonction des gares. A l'avenir, il y aura non seulement de plus en plus d'habitants près des gares (on espère qu'il iront prendre le train à pied ou à vélo), mais les gares attireront de plus en plus de navetteurs lassés des embouteillages, et venant aussi de communes avoisinantes ou de parties plus décentrées du village. Les autorités communales ont-elles pris la mesure de ce problème ? Jusqu'ici, nous craignons que non. A une question orale d'ECOLQ, le Bourgmestre et l'Échevin de l'Urbanisme ont répondu qu'il serait possible d'envisager le stationnement au bout de l'autre quai (face à l'ancienne sucrerie) pour autant que la SNCB ne doive pas y faire des travaux ou y entreposer du matériel et tant que les travaux de rénovation du quartier de la gare n'ont pas commencé. Nos édiles veulent sans doute renforcer la place des transports en commun à Chastre, mais comme ils ne prennent pas souvent le train, ils ne se sont visiblement pas demandé où les navetteurs allaient pouvoir laisser leur voiture près des gares...



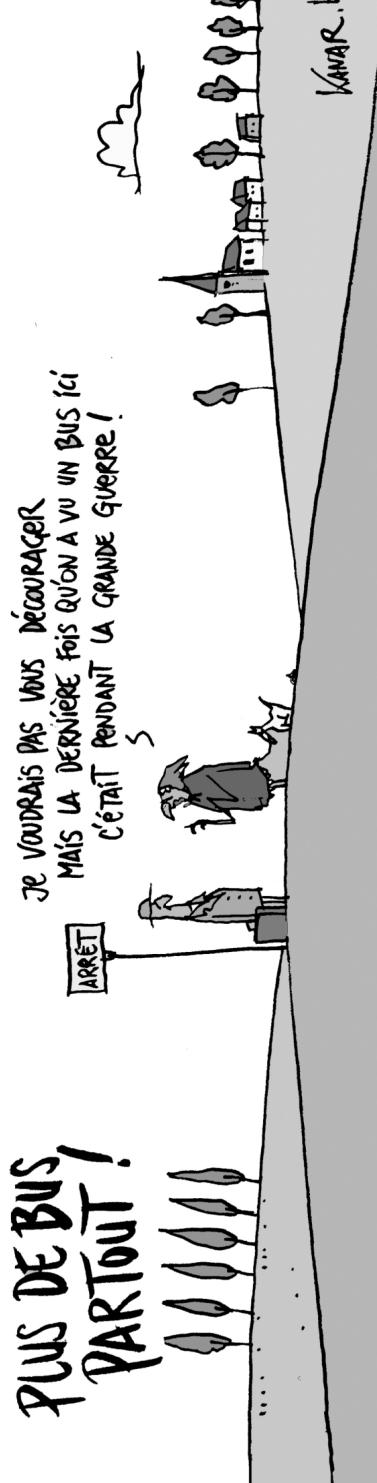
par un jumelage avec une commune flamande et des échanges entre écoles, associations, clubs etc. (janvier 08) ; - ECOLQ n'aura toujours pas accès au bulletin communal « Bien vivre à Chastre », malgré la 2e recommandation ferme de la Commission du Pacte culturel qui demande l'ouverture du bulletin à la minorité (février 08) ; - la protection des rivières et des ruisseaux, qui ne peut être assurée totalement par la pose du collecteur, n'est pas une priorité pour la majorité. Laissons ici le dernier mot à l'échevin : "Si on vous écoute, on ne construirait plus rien dans les zones inondables" (mars 09, à propos des constructions rue de la Boulette). - la commune est un (petit) actionnaire de Dexia, mais il n'est pas question pour elle d'aller jeter un regard sur ce que font des filiales étrangères de la banque, notamment en Palestine où elles financent l'implantation illégale de colonies israéliennes (ce point a suscité l'ire des conseillers MR estimant que « ça n'a rien à voir avec la politique communale »). A noter : beaucoup de communes (même MR) ont voté une motion dans ce sens, et le Conseil régional de Namur vient de la voter à la quasi unanimité.

L'éolien à Chastre Qui fait du vent ?

Par Andrée Debauche

En octobre 2006, la liste ICr inscrit à son programme la relance de l'implantation d'un parc éolien à Chastre. Le 27 juin 2007, la société Aspiravi et l'administration communale présentent un projet (10 éoliennes entre les vallées de l'Orne et de la Houssière, sur les plateaux) qui se heurte à une réaction violente d'une partie de la population. Malgré tout, dans le Bien vivre à Chastre n° 41 (automne 2007), le Bourgmestre explique que l'étude d'incidences démarre et qu'il a demandé une autre projection, incluant des « retours » pour Chastre. Selon lui, le « dossier est loin d'être ficelé ». En février 2008, le sujet est à l'ordre du jour de la 1ère réunion de la Commission de l'Energie. On y apprend que le projet serait « mal parti » et que le Collège serait prêt à laisser tomber le projet, si les Chastrois ne l'approuvent pas. On n'a pas de nouvelles d'Aspiravi à cette date.

En juin 2008, à la 2e réunion de la Commission de l'Energie, un nouveau projet d'Aspiravi est sur la table : 8 éoliennes très peu visibles implantées plus vers Villeroux, à plus de 500 m des habitations les plus proches et à 750 m des « Sarrasins ». En même temps, le Bourgmestre évoque pourtant l'alternative d'un investissement dans une éolienne à Perwez. En outre, l'avant-projet du schéma de structure prévoit l'interdiction d'ériger des équipements techniques (éoliennes, masts d'antennes...) sur les plateaux. En septembre 2008, les réunions consacrées au schéma de structure confirment l'interdiction d'implanter des éoliennes sur les plateaux. Comme il n'y a pas d'autre endroit adapté à Chastre, le projet éolien semble enterré. Le schéma de structure est approuvé en décembre 2008 et ECOLQ s'abstient lors du vote, entre autres à cause de la protection des plateaux qui exclut, semble-t-il, toute possibilité de projet éolien. Enterrer du projet donc ? Que nenni, à une question de Thierry Henkart, en novembre 2008, le Bourgmestre répond qu'on « n'a pas encore abandonné l'idée d'avoir des éoliennes dans la commune », qu'on pourrait déroger au schéma de structure si nécessaire, qu'on cherche encore une solution avec en contrepartie une réduction de la facture d'électricité des Chastrois. Le moins que l'on puisse dire, c'est que toutes ces prises de position très différentes engendrent une grande confusion. Veut-on brouiller les pistes ? Comprenez qui pourra... et suite au prochain numéro !



Parmi tous ces points, qu'est-ce qu'ECOLO a obtenu de concret ? - l'introduction de quelques SUL (sens uniques limités), rue des Maîeurs et Drève Th. Parmentier, ainsi que rue des Sarrasins, en attendant que la CCATM se penche sur le cas de la rue des Combattants et de la rue des 3 Ruisseaux (février 09) - l'interdiction du Mosquito (mai 08).

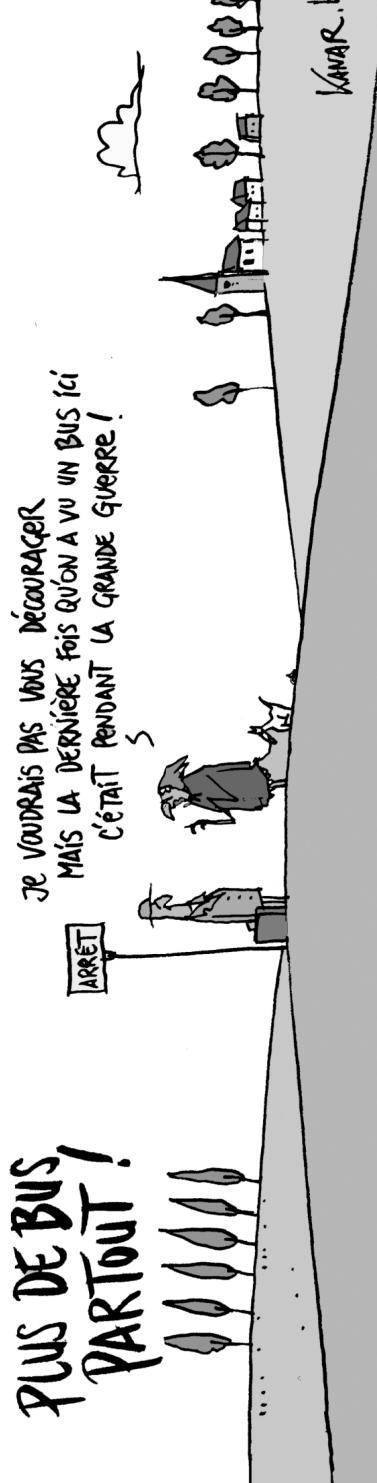
Pour les autres points, la majorité reste sur ses positions : - il n'y aura pas de plan communal de réduction et prévention des déchets ni d'étude de faisabilité pour l'éventuelle introduction de conteneurs à puce (Chastre est dans la bonne moyenne) en matière de déchets, et le conteneur à puce est cher et peu hygiénique, les Chastrois n'en voudront pas... ; - les subsides communaux aux associations sont répartis selon des critères que connaissent le Bourgmestre et le Collège, mais pas question de les mettre par écrit dans un document (juillet 08), ce qui impliquerait une égalité de traitement pour toutes les associations ; - ce n'est pas le moment (pourquoi ?) de relancer le rapprochement entre les communautés, par exemple

Comment sortir des crises multiples - finances, énergie, économie, social, climat, environnement - qui nous frappent aujourd'hui de plein fouet ?

Comment arrêter de faire toujours plus la même chose, pour finalement aller dans le mur ?

En donnant aux Verts la possibilité d'influencer l'Europe, vous donnerez la possibilité à l'Europe de changer le monde. Chacune de vos voix sera précieuse pour :

- passer aux énergies renouvelables et durables;
- lutter efficacement contre le réchauffement climatique;
- favoriser une agriculture saine et rentable pour tous;
- faire de l'Europe un levier d'émancipation sociale et économique;
- protéger les droits fondamentaux des citoyens;
- faire de l'Europe un acteur clé d'une autre mondialisation.



En donnant votre voix à ECOLQ, vous contribuerez à rendre le monde plus vivable dès maintenant et pour longtemps, jusqu'au cœur de nos villages.

Pour une Europe qui s'assume et va de l'avant, plus que jamais :

IL EST TEMPS DE PASSER DANS LE VERT

Edito / Suite
sonnes travaillent dans les transports publics que dans la fabrication automobile.

L'Europe a largement raté la révolution industrielle des technologies de l'information : à de rares exceptions près (SAP, Nokia, Alcatel), ses champions sont tous américains. Pour nous écologistes, il ne peut être question de rater la révolution industrielle verte. C'est d'abord une question de nécessité – le changement climatique est en route et l'Europe a un rôle essentiel à jouer pour le contrer. C'est aussi une question d'opportunité économique : déjà, les Etats-Unis d'Obama et la Chine se mobilisent massivement ; laisserons-nous passer notre chance ? Mais attention, il ne s'agit pas de revenir au bon vieux temps : l'économie doit être remise au service du développement – durable – de l'humanité.

Trop longtemps, on a opposé le développement durable et l'économie, et plus encore l'écologie et l'industrie. Si les relations entre écologistes et industriels ont pu être tendues aux premiers temps de notre entrée en politique, la multi-crise que nous vivons nous donne une occasion unique de forger de nouvelles alliances. Pour les Verts, il n'y a pas d'avenir pour l'économie européenne sans base industrielle ; plus, il n'y a pas de réponse rapide et efficace au défi climatique sans une industrie qui innove. Terre de vieille industrie, l'Europe doit se mobiliser sans réserve pour se hisser à la pointe de la prochaine révolution industrielle, la révolution verte. Energie, transports, construction... voilà autant de secteurs-cibles du volet industriel du Green New Deal dont les écologistes se veulent les plus ardents promoteurs. C'est là que doit se focaliser notre investissement financier et humain ; c'est là que se trouvent les gisements d'emploi - durables - d'aujourd'hui, demain et après-demain.